



Bilan 2021 Développement économique

Axe 1 : Créer des conditions propices au développement économique de la ville

Objectifs		Actions	Indicateurs	Bilan 2021
1.1 Être proactif dans le suivi des projets de nature économique et assurer une veille stratégique active permettant d'analyser et de saisir des opportunités de développement.	1.1.1	Franchir différentes étapes permettant de rendre disponible le gaz naturel sur notre territoire comme source d'énergie;	Des stratégies sont identifiées et des actions sont mises en œuvre afin de faire progresser les dossiers.	<p>Prolongement du réseau gazier</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication constante avec Énergir; ▪ Démarches en vue d'obtenir un consensus de la Table Régionale des Élus (TRÉ) visant à modifier l'ordre des phases de réalisation du projet (priorisation du bouclage vers Dolbeau-Mistassini en phase 1) ▪ Rencontres avec le MERN (obtention des budgets nécessaires (1 M\$) à la réalisation de l'étude de niveau 3 pour le doublage de la conduite à partir de St-André. En attente des résultats de l'étude. <p>Station-service gaz naturel comprimé (GNC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres avec le consortium Tergasa qui regroupe les parties prenantes du projet; ▪ Organisation de rencontres entre le consortium, les entreprises de transports et PFR (avantages environnementaux et économiques de la conversion des flottes de camions au GNC, incitatifs de PFR dans l'octroi de contrats aux transporteurs et alimentation des camps forestiers en gaz porté).
	1.1.2	Permettre l'avancement des travaux du pont ferroviaire;		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivi du projet et réévaluation des stratégies mises de l'avant en collaboration avec la MRC; ▪ Collaboration aux travaux de CMAX transport régional notamment en ce qui a trait à l'analyse du tracé ferroviaire optimal dans notre secteur;

				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre du CA de QC Rail à titre d'observatrice depuis mai 2021 (suivi du déploiement de l'étude technico-économique et analyse des opportunités/menaces).
	1.1.3	Assurer le déploiement ou le suivi d'initiatives ou de projets ayant un impact sur la croissance des entreprises et le développement économique du milieu;		<p>Centre de données territorial</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarches en vue d'attacher le financement permettant de réaliser une étude d'opportunité (MÉI et DÉ 02); ▪ Participation au comité de suivi régional de la démarche d'étude d'opportunité (mandat piloté par Deloitte). <p>Complexe serricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Étude de pré faisabilité à Innovagro Consultants visant l'implantation d'un projet de complexe serricole avec valorisation des rejets thermiques (dépôt mai 2021); ▪ Présentation de l'analyse de pré faisabilité à PFR (juillet 2021); ▪ Mandat d'analyse complémentaire Innovagro Consultants (énergie de remplacement et modes de mise en marché des produits) et présentation des résultats à nouveau à PFR; ▪ Poursuite des démarches en vue de l'identification d'un terrain pouvant accueillir le projet et démarchage d'un promoteur.
	1.1.4	Assurer une veille à l'égard de projets miniers;	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les informations recueillies sont analysées et des actions sont entreprises lorsque des opportunités de développement se dégagent de l'analyse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec des promoteurs de projets miniers en exploration dans la région (suivi du projet Crevier sur notre territoire – mine de tantale et de niobium); ▪ Suivi des travaux de la Table Régionale de Concertation Minière (TRCM).
	1.1.5	Assurer une vigie à l'égard des programmes de financement disponibles;		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs rencontres effectuées avec des bailleurs de fonds (MEI, IQ, Service Québec, MAMH, DEC, Fonds Éco Leader, MRC et SADC); ▪ Initiation de rencontres tripartites avec des entreprises ciblées
	1.1.6	Développer des projets en collaboration avec le Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage CEE-UQAC dans le cadre de	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des projets sont développés en partenariat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exploration des pistes de développement pour nos entreprises en lien avec le Centre de transformation et de valorisation des bioproduits (CTVB) du CEE-UQAC (technologie Biolie exclusive à l'Amérique du Nord).

		l'entente de partenariat 2018-2022;		
	1.1.7	Réaliser des activités de démarchage en vue de positionner la ville comme pôle attractif pour la tenue d'activités à caractère ponctuel (ex. : tourisme d'affaires) ou comme terre d'accueil de projets de plus grande envergure.	<ul style="list-style-type: none"> Un positionnement stratégique est défini et des contacts sont effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> Mandat confié à Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) conjointement avec Tourisme Dolbeau-Mistassini (TDM) visant à réaliser un diagnostic en hébergement touristique et tourisme d'affaires. Buts : accentuer le positionnement de Dolbeau-Mistassini dans le créneau du tourisme d'affaires, congrès et événements et accroître le pouvoir attractif de la ville en offre d'hébergement touristique.
1.2 Identifier, maintenir et développer les infrastructures permettant le développement économique de la ville.	1.2.1	Travailler à la maximisation du potentiel de sites d'intérêts stratégiques.	<ul style="list-style-type: none"> Le conseil municipal a dispose de toutes les informations requises permettant de prendre des orientations éclairées au regard des différents sites. 	<p>Site du festival Western</p> <ul style="list-style-type: none"> Projet <i>Parc de la Friche</i> en cours de développement (idéation du concept et recherche de financement) <p>Site du Centre Astro</p> <ul style="list-style-type: none"> Mandat d'expertise géotechnique confié pour identifier les zones de contraintes de glissement de terrain <p>Secteur Pointe Racine-Vauvert</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse du potentiel récréotouristique du secteur en vue de développer des projets concertés (MRC, TDM et PRGR) en adéquation avec les grandes tendances de l'industrie touristique.
	1.2.2	Élaborer en collaboration avec les services de l'urbanisme et de l'ingénierie un plan de développement pour nos espaces industriels et commerciaux.	<ul style="list-style-type: none"> Un plan est établi pour les différents secteurs ciblés. 	<ul style="list-style-type: none"> Documentation constante de l'offre et de la demande de terrains; Démarches auprès de la MRC et du MAMH en vue de l'élargissement du périmètre urbain de certains espaces industriels dans le secteur Dolbeau (Donatien Dumais et Boul. Vézina); Développement d'un projet de terrains industriels prêt à construire rue de la Friche; Travaux avec le département de l'ingénierie en vue d'identifier le potentiel et les défis afin de desservir les secteurs visés (en aqueduc et égoût).

				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de projets inter services qui ont un potentiel d'attractivité sur notre territoire (ex : projet multi résidentiel sur la rue des Franciscaines).
	1.2.3	Participer au comité technique du parc industriel régional (PIR) et assurer le suivi des démarches permettant son développement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux rencontres. ▪ Des suivis sont effectués. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux rencontres du comité technique du PIR et suivis avec la MRC.
	1.2.4	Coordonner la vente de terrains en vue du développement de projets.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les terrains sont vendus aux acquéreurs et des projets se réalisent. ▪ Les démarches des futurs acquéreurs sont facilitées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à jour des terrains et des superficies disponibles détenus par des propriétaires privés et intérêts liés à la vente. Lien entre les promoteurs et les propriétaires; ▪ Proposition à des promoteurs en vue de l'acquisition de terrains aux fins commerciales ou industrielles et intervention dans la vente des terrains; ▪ Mise à jour de l'inventaire des espaces commerciaux et des superficies disponibles à la location. ▪ Vente de terrains et lien avec les différents services pour faciliter les transactions (urbanisme, ingénierie, greffe).
1.3 Documenter les pratiques innovantes en matière de développement économique dans des municipalités comparables et s'en inspirer.	1.3.1	Identifier des initiatives porteuses et évaluer leur potentiel de transférabilité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des initiatives sont ciblées et des actions s'en inspirent. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contacts avec d'autres municipalités et des partenaires en développement économique. ▪ Participation à plusieurs webinaires au cours de l'année (transformation numérique, commerce de proximité, attractivité territoriale et développement des milieux de vie, etc.); ▪ Participation virtuelle à la 7^e édition du colloque sur le développement industriel et les écoparcs; ▪ Participation à la formation de la FQM <i>La prise de décision en urbanisme</i>.

Axe 2 : Contribuer à la création d'environnements favorables permettant d'accentuer la vitalité commerciale de notre milieu

2.1 Intensifier la revitalisation des centres-villes et favoriser la croissance de l'achalandage commercial.	2.2.1	Contribuer aux campagnes de promotion d'achat local et d'initiatives visant à réduire les fuites commerciales.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux campagnes et aux initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation financière aux actions de la table commerciale; ▪ Participation aux initiatives visant à promouvoir l'achat local mises en place dans le contexte de pandémie.
--	-------	--	---	---

	2.2.2	Identifier des sources de financement permettant la réalisation du projet de revitalisation (centre-ville secteur Dolbeau).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des sources de financement sont identifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt d'un projet de 500 000 \$ à DEC (juillet 2021) dans le cadre du Fonds Canadien de Revitalisation es Communautés (FCRC).
	2.2.3	Faire connaître les programmes d'aide aux entreprises (incitatifs fiscaux) visant à encourager la revitalisation (programme de revitalisation à l'égard des secteurs zonés commercial et programme de revitalisation des façades commerciales et industrielles).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les programmes sont connus et utilisés. ▪ Les programmes sont évalués et des recommandations sont transmises au conseil municipal en vue de maximiser leurs impacts. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des entreprises dans le cadre de leur qualification au programme de revitalisation des façades commerciales et industrielles (29 250 \$ attribué en subvention en 2021 dans le cadre de ce programme); ▪ Modification au programme de revitalisation des façades commerciales et industrielles pour en permettre l'accès à un plus grand nombre d'entreprises; ▪ Accompagnement des entreprises dans le cadre du crédit de taxes pour accentuer la revitalisation dans les secteurs centraux (100 307 \$ attribué en crédit de taxes en 2021 dans le cadre de ce programme).
	2.2.4	Élaborer en collaboration avec les partenaires une stratégie d'attraction et de rétention de nos centres-villes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une stratégie est développée et des actions sont mises en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration d'une stratégie d'attractivité commerciale et partage de la vision aux principaux partenaires; ▪ Organisation de la deuxième édition du Marché de Noël public (30 exposants dont 22 à l'extérieur et 8 à l'intérieur des Promenades du Boulevard).

Axe 3 : Faciliter les démarches d'affaires et la réalisation des projets des entrepreneurs et des promoteurs de la communauté dans le respect de la réglementation municipale

3.1 Soutenir l'investissement commercial et industriel et accompagner les entreprises et les promoteurs dans la réalisation de leurs projets	3.1.1	Réviser et développer des programmes de soutien et d'incitatifs pour les entreprises, en assurer la promotion et en faciliter l'accès par de l'accompagnement et un traitement efficace des demandes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les programmes sont révisés. ▪ Les programmes sont diffusés. ▪ Les entreprises sont accompagnées. ▪ Le traitement des demandes est réalisé de façon efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement des entreprises dans le cadre de leur qualification au crédit de taxes destiné à des secteurs industriels à valeur ajoutée (97 060 \$ attribué en crédit de taxes en 2021 dans le cadre de ce programme); ▪ Reconduction pour une seconde année du programme d'optimisation du marketing Web (6 entreprises en ont bénéficié en 2021 pour un montant total d'aide de 4 950 \$). ▪ Mise sur pied d'un programme de soutien aux entreprises en lien avec la sanction du projet de loi 67 qui se décline en 3 volets que voici : <ol style="list-style-type: none"> 1) Ajout de sommes supplémentaires au fonds d'investissement par le conseil municipal au budget 2021(100 000 \$ au 250 000 \$ déjà prévu); 2) Nouveau crédit de taxes 3 ans; 3) Contribution aux frais de raccordement des conduites privées aux conduites publiques d'eau et d'égout (maximum de 12 500 \$).
	3.1.2	Mettre sur pied un fonds de développement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des projets sont soutenus financièrement pour la réalisation de projets d'entreprises (démarrage, expansion, modernisation etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajout de + 100 000 \$ au fonds d'investissement pour totaliser 350 000 \$; ▪ Rencontres du comité d'investissement (9 rencontres en 2021); ▪ 20 entreprises en ont bénéficié en 2021 pour un montant total d'aide municipale de 339 610 \$; ▪ Accompagnement des entreprises dans le cadre de leur demande au fonds d'investissement, maximisation es leviers financiers mis à leur disposition et suivi des projets soutenues depuis le lancement du fonds (+ ou – 42 projets); ▪ Participation au webinaire de la CCIDM en mars 2021 pour rendre compte des impacts du fonds d'investissement à ce jour dans le milieu;

				<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la politique d'investissement en continue à l'usage pour assurer sa bonification.
	3.1.3	Participer à l'exercice de révision des fonds de la MRC de Maria-Chapdelaine.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les fonds sont révisés et les résultantes alimentent la bonification de notre politique d'investissement. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation active au comité de révision des fonds en vue de l'adoption du nouveau règlement à la MRC en 2022
	3.1.4	Rencontrer les promoteurs et assurer un rôle de catalyseur entre les autres services et départements de la ville.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des rencontres sont effectuées. ▪ Les informations destinées aux entreprises sont accessibles, complètes et vulgarisées. ▪ Les interventions entre les départements sont facilitées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres de divers promoteurs et accompagnement dans la réalisation de leurs projets; ▪ Rencontres internes entre les services pour favoriser l'avancement des projets des promoteurs.

Axe 4 : Développer une approche de proximité avec les entreprises afin de définir des outils de développement économique appropriés à leurs besoins

4.1 Créer des liens avec et entre les entreprises dans une optique de développement des connaissances, d'identification d'opportunités d'affaire, de réseautage et de création de groupes d'intérêts.	4.1.1	Aller à la rencontre des entreprises sur le terrain (connaître leur contexte et leurs besoins).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des rencontres sont effectuées avec les entreprises. ▪ Des constats issus des rencontres permettent d'alimenter des opportunités actuelles ou futures. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plusieurs entreprises rencontrées et suivi des rencontres.
	4.1.2	Favoriser le réseautage des entreprises entres-elles en collaboration avec les partenaires du milieu.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des entreprises sont mises en lien sur une base informelle. ▪ Des activités permettant le réseautage des entreprises sont initiées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation au comité activités de la CCIDM (organisation d'activités diverses dont des activités de réseautage et de formation).

Axe 5 : Stimuler et consolider les forces économiques de la ville en assurant une meilleure coordination des efforts de développement

5.1 Travailler en synergie avec les partenaires du milieu.	5.1.1	Participer à l'organisation et la tenue d'évènements ayant un impact sur le développement économique du milieu ou permettant la promotion de l'entrepreneuriat individuel ou collectif.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des événements sont tenus avec notre collaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Membre du comité organisateur du prochain gala reconnaissance de la CCIDM; ▪ Membre du jury du concours Création et démarrage d'entreprise du CEE-UQAC.
--	-------	---	---	--

	5.1.2	Participer à des instances de concertation afin de contribuer à la recherche de solutions innovatrices à des problématiques de développement.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux instances de concertation. ▪ Des solutions concertées sont mises en œuvre. ▪ Des liens de collaboration sont développés et des partenariats concrets sont issus de ces liens collaboratifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontres CA CCIDM; ▪ Rencontres fréquentes avec la MRC la SADC M-C; ▪ Responsable du comité de relance Covid-19 (9 rencontres) et poursuite de la mise en œuvre d'une stratégie d'accompagnement concertée des entreprises dans ce contexte. ▪ Membre du CA du CEE-UQAC.
	5.1.3	Collaborer aux initiatives et projets de Tourisme Dolbeau-Mistassini (TDM).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les retombées économiques des initiatives et projets touristiques sont maximisées. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation aux rencontres du conseil d'administration depuis septembre 2021 pour favoriser la cohésion des interventions; ▪ Soutien à la coordination au besoin; ▪ Collaboration particulière de la direction au développement économique aux projets suivants : projet de passerelle multiusage sur la Rivière Mistassibi, diagnostic de l'hébergement touristique et mandat potentiel récréotouristique Racine-Vauvert.
5.2 Mettre à contribution les gens d'affaires et les partenaires dans les réflexions à l'égard du développement économique de la ville	5.2.1	Mettre en place un comité aviseur de développement économique.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ LE CCDÉ se rencontre en fonction du mandat préalablement établi. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 rencontres du comité consultatif en développement économique (CCDÉ).